

Chambéry, le 19 juin 2024

ROUTES

Le Département recrute 150 saisonniers pour cet hiver.

Le Département lance sa campagne de recrutement afin de compléter cet hiver ses équipes d'agents des routes. 150 postes sont à pourvoir au sein des 5 Maisons techniques du Département implantées aux 4 coins du territoire. Venez compléter votre activité saisonnière en mettant, cet hiver, vos compétences au service de ce qui est utile. La date limite des candidatures est fixée au 31 octobre prochain.

Les routes départementales en Savoie en chiffres :

- 3 143 km dont 899 km situées au-dessus de 1 000 mètres ;
- 8 grands cols situés entre 1 928 m d'altitude (Le Glandon) et 2 770 m (l'Iseran)
- 5 Maisons techniques du Département
- 40 Centres routiers
- 470 agents des routes permanents

Avis à toutes celles et ceux qui apprécient le travail en équipe et au grand air. Pourquoi ne pas devenir agent des routes et ainsi participer à l'entretien et à la sécurisation des 3 143 km de routes départementales, situées en plaine comme en montagne ! Chaussées, ponts, murs, tunnels... la diversité du patrimoine routier ainsi que la géographie et la beauté du territoire représentent un attrait supplémentaire pour venir rejoindre l'équipe des routes !

Quelles missions ?

Les 150 postes à pourvoir, sur des contrats de 3 à 5 mois, comportent des missions variées comme la viabilité hivernale (salage, déneigement), l'entretien courant, le curage de fossé, l'élagage, mais aussi le balisage et la signalisation temporaire de chantiers. Il sera également possible d'intervenir en urgence pour rétablir la viabilité des réseaux suite à un évènement imprévisible ou d'effectuer des patrouilles de surveillance de l'état des routes.

Quelles compétences requises ?

Pour postuler, il faut être en capacité de travailler en équipe, d'apprécier les travaux manuels et le travail en extérieur, de faire preuve d'autonomie, de réactivité et d'adaptabilité. Le recrutement se fait sans concours mais sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation.

Être titulaire du permis poids lourd constitue un plus mais il n'est pas indispensable. Les débutants sont acceptés, leur formation étant assurée au sein des équipes en place. Côté logement, il existe des possibilités sur certains secteurs de la Savoie.



Renseignements complémentaires et dépôt des candidatures
auprès des Maisons techniques du Département.

La liste et les contacts sont sur :

www.savoie.fr/web/sw_111838/routes-le-departement-recrute